



202212- 11

mairie
ti ker

Envoyé en préfecture le 14/12/2022
Reçu en préfecture le 14/12/2022
Affiché le
ID : 022-212200349-20221212-202212_11-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN**

SEANCE DU 12 Décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 12 Décembre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

Membres en exercice : 19

Présents : Maurice OFFRET, Maire, Catherine DENIS, 1ère Adjointe, Sylvain RANNOU, 2ème Adjoint, Lydie LE FLOC'H, 3ème Adjointe, Pascal PRIGENT, 4ème Adjoint, Magali BODEREAU, 5ème Adjointe, Julie MALÉGOL, Mathieu ROUSSEL, Jean-Paul LE CANN, Emmanuelle DAVAÏ, Gaëlle LE COANT, Briec CALVARY, Jérémie LE BARON, Pauline UNVOAS, Alain BROCHEN, Christelle LURON, Didier NEVEUX, Sébastien MORVAN, Sylvie LE CARVENNEC

Procurations :

Absents :

Date de convocation : 2 Décembre 2022

Secrétaire de séance : Pauline UNVOAS

Objet : Cession du lot 2 marché de l'extension de la bibliothèque

Monsieur le Maire informe que la société PINCEMIN nous a fait part en date du 1^{er} décembre 2022 de la cession du marché Lot n°2 Charpente au profit de la Société Terre Leroux Volumétrie. Le projet de vente de la branche activité charpente-menuiserie prendra effet le 31 Décembre 2022.

Le chantier est à un avancement de facturation à hauteur de 64.59 % en date du 30 Novembre 2022.

Cette cession emporte automatique des contrats de travail des salariés concernée ainsi que la cession de l'ensemble des immobilisations corporelles propres et nécessaires à l'exercice de l'activité.

La cession s'entend d'une reprise pure et simple des droits et des obligations résultant du marché de travaux cédé à la date du transfert effectif, étant précisé qu'aucune modification substantielle.

Le conseil municipal :

Vu le courrier de cession de l'entreprise PINCEMIN

Considérant qu'il y a lieu d'accepter la cession du marché

Il est proposé au Conseil Municipal,

- **D'approuver** et d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 – cession du marché

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 du marché extension de la bibliothèque Lot 2

Pour extrait conforme,

Le Maire

Maurice OFFRET

MAIRIE DE CAVAN
TI KER KAWAN

2 rue Maurice Denis
2 straed Maurice Denis

tél / pgz 02 96 35 86 09

fax / faks 02 96 54 60 09
www.mairie-cavan.fr



courriel / postel mairie.cavan@wanadoo.fr